



# La Gazette de Milon



# SOMMAIRE

Le Maire de Milon la Chapelle, les Maires adjoints, les Conseillers et tous les habitants de notre village présentent leurs plus attristées condoléances à toutes les familles et proches des victimes des attentats perpétrés vendredi 13 novembre 2015.

Restons unis devant ces horreurs et la République triomphera. Vive la France.

## À LA UNE



- 4 [www.milon-la-chapelle.fr](http://www.milon-la-chapelle.fr)
- 5 Intercommunalité

## RETROSPECTIVE



- 6 La fête de Milon
- 7 Cérémonie de l'armistice

## INITIATIVES



- 8 Adama Somlay a osé l'osier !
- 10 Les photophores de Claralucia Sarmiento

## ART & TALENTS

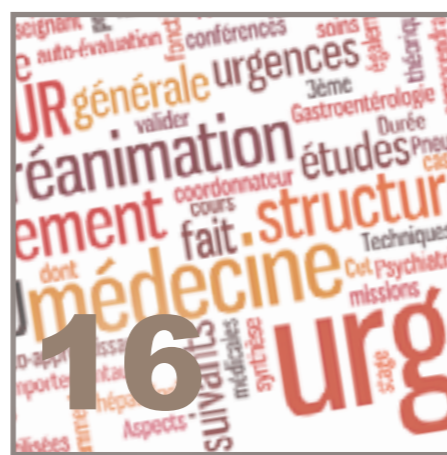


- 12 SyIC expose
- 13 Ambiance d'automne

## VIE COMMUNALE



- 14 Conseil municipal
- 14 Infos pratiques
- 15 Nouveaux arrivants



- 16 Urgences
- 16 Accueil en mairie



## Le mot du maire

## 20 ANS APRÈS

Le 5 novembre dernier nous portions en terre Guy Comparin, décédé quelques jours plus tôt. Avant tout je veux exprimer à Claude, son épouse, ma tristesse et toute mon amitié. Beaucoup de ceux qui parcourent ces lignes ne savent sans doute pas que c'est Guy qui, associé à Antoine Tchekhoff, m'a convaincu en fin 1993 de créer l'association *Aimer et préserver Milon*, qui devait me conduire à la mairie de notre commune.

Guy était ingénieur Arts et Métiers, un peu plus âgé que moi, il était arrivé à Milon en 1972, moi en 1988. Sachant notre formation commune, il m'a plusieurs fois convié à déjeuner pour parler de notre village, jusqu'au jour de 1993 où, avec l'assistance d'Antoine, il m'a convaincu de créer l'association *Aimer et préserver Milon*.

Quelques 18 mois plus tard, avec le soutien efficace de François Prieur, maire emblématique de Milon, qui bouclait son 3<sup>ème</sup> mandat et allait rester simple conseiller pour 6 ans de plus afin de nous faire bénéficier de ses conseils et expérience, l'association se transformait en liste électorale du même nom. En 1995, les Milonais de l'époque décidèrent de nous confier la conduite des affaires de la commune.

Un peu plus de 20 années ont passé et nous sommes à l'aube d'une nouvelle époque pour notre village; beaucoup de choses ont changé. Nous sommes en intercommunalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les dotations de l'État s'amenuisent tous les jours et, en conséquence, les subventions qui nous permettaient de réaliser telle ou telle opération se réduisent comme peau de chagrin. La société a évolué, l'individualisme s'est considérablement affirmé, chacun est plus exigeant, moins coopérant. Dans cet environnement nouveau, la manière de conduire les affaires communales évolue, se complexifie. Nous devons respecter de plus en plus de règles, de plus en plus de normes.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, la loi nous oblige à transformer, au plus tard pour mars 2017, notre POS (Plan d'Occupation des Sols) qui date de 2001 en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Tous les documents constitutifs du PLU régissent l'urbanisation et la construction au sein des communes, et ce pour les 15 ou 20 années à venir. Aussi chacun comprendra le côté complexe et délicat de l'élaboration d'un PLU puisqu'il s'agit d'établir les règles de construction et d'urbanisation de notre village dans un environnement législatif où les idées maîtresses sont densification et mixité sociale.

Quel avenir pour notre village ? L'équipe municipale fera tout pour que les règles édictées par le futur PLU permettent à Milon de conserver son caractère de village rural niché dans un environnement d'exception. 20 ans plus tard, l'expression **aimer et préserver Milon** reprend tout de sa force.

Et puisque le temps de Noël approche, je souhaite à tous de joyeuses fêtes.

Jacques PELLETIER

LA GAZETTE DE MILON  
Bulletin municipal  
de Milon La Chapelle  
N°16 | Automne-Hiver 2015

Tirage : 140 exemplaires.

Responsable de la publication :  
Jacques Pelletier  
Crédit photo : Bernard Boutouyrie -  
Fabrice Lendormy - Claralucia Sarmiento -  
Adama Somlay - Gérard Corbeau -  
Alexandra Blanchard de la Brosse  
Conception graphique :  
effet-immédiat.com

Milon La Chapelle fait partie de la  
Communauté de Communes  
de la Haute Vallée de Chevreuse.  
[www.cchvc78.fr](http://www.cchvc78.fr).



Flashez pour un accès direct à partir de votre mobile

Ayez le réflexe  
[www.milon-la-chapelle.fr](http://www.milon-la-chapelle.fr)

Actualité  
(re-)Découvrir Milon  
Vie municipale  
Infos pratiques  
Passions & Talents  
Contact



**Cliquez ... et vous trouverez !**

Après 6 années d'existence, notre site internet communal vient de bénéficier d'un toilettage : des couleurs toniques et une navigation simplifiée.

C'est l'occasion de rappeler que ce site est vivant et régulièrement mis à jour (au moins une fois par semaine, promis !).

Vous cherchez une information ? Ayez le «réflexe [www.milon-la-chapelle.fr](http://www.milon-la-chapelle.fr)» (il suffit de taper Milon dans votre moteur de recherche préféré).

Nouveauté : sur la page d'accueil, un accès Vianavigo pour faciliter vos déplacements en transports en commun.

### Les principales rubriques

■ **Les infos Flash** (à droite sur la page d'accueil) : l'agenda des événements et manifestations à Milon et alentours proches.

■ **Découvrir Milon** : associations, commerces et entreprises, patrimoine, histoire du village et de Sauvegrain, Fondation Anne de Gaulle, cartes postales anciennes

■ **Vie municipale** : constitution de l'équipe municipale, représentations dans les commissions et syndicats, compte-rendus des conseils municipaux, bulletins municipaux «La Gazette de Milon», l'Espace Milonais (\*)

■ **Infos pratiques** : Bibliothèque, Cultes, Déchets, Démarches administratives, Elagage, Feux, Urgence Piscine, Transports... la liste des sous-rubriques est longue.

■ **Passions et Talents** : notre commune regorge de gens passionnés et talentueux. Peintres, photographes, écrivains, amateurs ou professionnels, cette rubrique est à vous. Alors n'hésitez pas, faites vous connaître et partagez votre oeuvre ou votre savoir-faire.

### Annuaire

J'en profite aussi pour lancer un appel aux associations et entreprises milonaises : afin de maintenir un annuaire en ligne bien à jour, merci

de me communiquer les informations (contacts, images et présentation succincte de votre structure) que vous souhaitez publier sur le site.

Nous pouvons également convenir d'une page dédiée à telle activité, artistique, associative ou professionnelle.

**Carole Mizrahi**  
webmaster pour notre commune  
[carolemizrahi@effet-immédiat.com](mailto:carolemizrahi@effet-immédiat.com)

(\*) Pour accéder à l'espace privé des Milonais, où nous publions des informations réservées aux habitants de la commune, le mot de passe est à présent (pchht, ne le répétez à personne !) : *chapelle*.

Le site communal de Milon La Chapelle a été créé en 2009 par la Commission Communication de la précédente mandature, sous l'impulsion - et grâce à la persévérance - de **Brigitte Rander**. *Merci !*

À LA UNE

# Le point sur l'interco



Où en est la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) ? À chaque édition de cette gazette, Jacques Pelletier, Président de la CCHVC, tient à nous apporter une information sur l'évolution de l'intercommunalité.

Je vous rappelle que la CCHVC a été créée par arrêté préfectoral le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Depuis cette époque le législateur a souhaité modifier le périmètre des intercommunalités et c'est ainsi que le préfet de la Région Île-de-France a établi en 2014 un Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI). Ce schéma a prévu, pour les zones urbanisées de la Région, la constitution d'intercommunalités réunissant de 200 000 à 450 000 habitants, et peu de changements pour les zones rurales.

Dans notre département, les communautés d'agglomération autour de Mantes, Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines dépassent les 250 000 habitants. En dehors de ces zones à caractéristiques plus urbaines, le Préfet de Région a laissé subsister des communautés de communes rurales à dimension humaine. C'est ainsi que dans le SRCI, le périmètre de la CCHVC est resté inchangé avec ses 10 communes et ses 26 000 habitants.

Mais depuis la publication du SRCI, la loi a encore changé. Nous sommes maintenant sous le régime de la loi NOTRe (pour Nouvelle Organisation du Territoire de la République) du 7 août 2015. Cette loi stipule, entre autres, que les communautés de communes doivent réunir au minimum 15 000 habitants (avant c'était 5 000). Cette loi stipule également qu'il appartient aux préfets des départements de prendre les arrêtés de périmètre des intercommunalités, en accord avec le SRCI, mais avec la possibilité de le modifier à la marge, afin que tout soit opérationnel le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Dans notre région, cette limitation à 15 000 habitants a posé le problème de l'existence de la Communauté de Communes des Étangs (CCE). En effet, cette dernière était constituée avant le SRCI par les communes des Essarts le Roi, du Perray en Yvelines, des Bréviaires, de Coignièrès, de Maurepas. Le Préfet de Région ayant intégré les communes de Coignièrès et Maurepas dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines les trois communes restantes réunissant moins de 15 000 habitants ; la CCE ne peut donc pas subsister en l'état.

Dans le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale que nous a présenté le préfet du département le 12 octobre dernier, les trois communes restantes de la CCE sont intégrées à la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires. Il avait, un temps, été question que ces trois communes rejoignent la CCHVC, mais leurs maires ont finalement préféré rejoindre un territoire organisé depuis longtemps plutôt que de venir s'associer à la CCHVC qui doit construire quelque chose de neuf.

Nous ne saurons jamais si l'ampleur de la tâche à réaliser pour construire une communauté neuve comparée à la facilité qu'il y a à entrer, sans efforts, dans une communauté déjà organisée a, ou non pesé, sur la décision des élus de ces communes.

Mais un nouvel événement est survenu : depuis toujours la commune de Bonnelles ne voulait pas rallier la communauté de Rambouillet. En 2013, elle y avait été contrainte parce que la commune de Bullion ayant, à l'époque pour des raisons politiques, décidé de se

lier avec Rambouillet, Bonnelles n'avait plus de continuité territoriale avec la CCHVC. Mais en avril 2014 une nouvelle équipe municipale a été portée à la conduite des affaires par les habitants de Bullion lesquels, depuis cette date, n'ont cessé de se manifester pour exprimer leur désir de quitter l'agglomération de Rambouillet et de rejoindre la CCHVC.

Jean-Frédéric Poisson qui préside aux destinées de la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires avait personnellement dit en novembre 2014 qu'il ne laisserait jamais sortir Bonnelles et Bullion du territoire de Rambouillet.

Devant la volonté affirmée et réaffirmée de ces deux communes, il faut croire que les esprits ont évolué puisque le conseil de l'agglomération de Rambouillet Territoires a, le 2 novembre dernier, pris acte du fait que les habitants de Bonnelles et Bullion puissent exercer leur choix de rester ou de quitter la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires.

La CCHVC, de son côté, n'a aucune objection - au contraire - à ce que Bonnelles et Bullion viennent conforter notre communauté. Pour autant il nous faut attendre que le Préfet modifie le schéma qu'il nous a présenté le 12 octobre ; le fera-t-il ?

À suivre ...

**Jacques Pelletier**  
Président de la CCHVC  
[www.cchvc78.fr](http://www.cchvc78.fr)

19 SEPTEMBRE 2015

# La fête de Milon

Cette année encore, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce rassemblement traditionnel un vrai grand moment de fête.

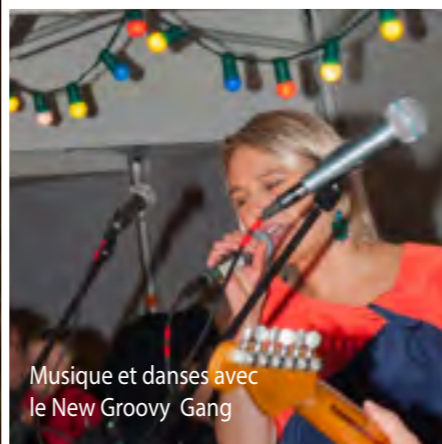
Des jeux pour toutes les générations,  
Des vélos rigolos qui tentent de se frayer un chemin au milieu de la foule,

Des danseurs infatigables - mention spéciale pour les danseuses !,  
Une chanteuse et des musiciens venus de loin - Velizy ☺,

Des bras pour monter et démonter les tentes,  
Un comité des fêtes aux petits soins - Merci à Emmanuelle Mateo.



Allez ! On trinque !



Musique et danses avec le New Groovy Gang



Allocution de Jacques Pelletier



Les vélos rigolos, toujours au rendez-vous.



Didier Pinault, charcutier traiteur à Versailles (Carré aux Herbes), a servi une gigantesque et délicieuse paëlla.

11 NOVEMBRE 2015

# Armistice 1918

La cérémonie commémorant le 97<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulée le 11 novembre au cimetière de Milon. Devant un petit rassemblement de Milonais de tous âges, Jocelyne Bellon a choisi et lu les deux textes ci-dessous, et nous la remercions de perpétuer ainsi cette tradition.



## L'Exode

La guerre était venue. La folie meurtrière  
Avait jeté son sort sur tout un monde inquiet.  
L'effrayante cohue de provinces entières  
Fuyait devant la mort qui frappait sans pitié.  
Un homme, un seul, un fou, se voulant un exemple,  
Avait, de continents mis les terres à feu.  
Ne sachant pas jusqu'où il détruirait plus ample,  
Cet être malaisant prétendait servir Dieu.  
Sur les chemins boueux allaient corps et charrettes  
Chargés de souvenirs plus qu'il s'en peut porter,  
Les hommes étaient vieux, faits de cœur qui s'arrêtent  
Quand ils doivent s'offrir à l'exil détesté.  
Les enfants grelotaient sous des hardes soumises  
Aux caprices d'un temps qui les martyrisait.  
Des femmes allaitaient dos tourné à la bise,  
D'autres offraient au vent leurs corps traumatisés.  
Souvent, de ce convoi déplaçant la misère,  
S'exhalait quelque chant exhortant à tenir,  
Reprise quelquefois la plainte solitaire  
Se perdait dans les rangs pour ne plus revenir.  
Lorsque la nuit tombait cette marée humaine  
Effrangeait les longs bras du défilé géant,  
Cette nuit attendait sinistre et souveraine  
De cloaque et verglas sa manne de mourants.  
Quand le jour se levait des corps gisaient, inertes,  
Certains ne vivaient plus d'autres ne voulaient pas,  
Le froid qui persistait ne comptait pas ses pertes  
Beaucoup n'avaient rien pu, d'autres ne savaient pas.  
Les chariots à bras, les maigres haridelles  
Reconduisaient d'un jour l'effroyable répit,  
Mais le bruit des combats semblait avoir des ailes,  
Et rattrapait toujours la marche de la vie.

Jean Fabreguettes

## Prière de DOÑA MUSIQUE (Prague)

L'ombre s'accroît, la lampe brûle, et j'entends autour de moi le gémissement de tous ces peuples qui cherchent un arrangement entre eux dans la nuit. (...)  
Quand on ne peut faire un pas sans trouver de toutes parts des barrières et des coupures, quand on ne peut plus se servir de la parole que pour se disputer, alors pourquoi ne pas s'apercevoir qu'à travers le chaos il y a une mer invisible à notre disposition ? Celui qui ne sais plus parler, qu'il chante !  
Il suffit qu'une petite âme ait la simplicité de commencer et voici que toutes sans qu'elles le veuillent se mettent à l'écouter et répondent, elles sont d'accord.  
Par-dessus les frontières nous établirons cette république enchantée où les âmes se rendent visite sur ces nacelles qu'une seule larme suffit à lester.  
Ce n'est pas nous qui faisons la musique, elle est là, rien n'y échappe, il n'y a qu'à s'adapter, il n'y a qu'à nous y enfoncer jusque par-dessus les oreilles.  
Plutôt que de nous opposer aux choses il n'y a qu'à nous embarquer adroitement sur leur mouvement bienheureux ! (...)  
Qu'importe le présent quand déjà mon enfant en moi est tout formé ?  
C'est en lui que je me multiplie comme un grain de froment qui nourrira des peuples entiers, c'est en lui que je me réunis et que je tends les mains de toutes parts à ces peuples qui ne sont pas encore. (...)  
Qu'importe le désordre, et la douleur d'aujourd'hui puisqu'elle est le commencement d'autre chose, puisque Demain existe, puisque la vie continue, cette démolition avec nous des immenses réserves de la création,  
Puisque la main de Dieu n'a pas cessé son mouvement qui écrit avec nous sur l'éternité en lignes courtes ou longues,  
Jusqu'aux virgules, jusqu'au point le plus imperceptible,  
Ce livre qui n'aura son sens que quand il sera fini. (...)  
De tous ces mouvements épars je sais bien qu'il se prépare un accord, puisque déjà ils sont assez unis pour discorder.  
Mon Dieu, faites que cet enfant en moi que je vais planter en ce centre de l'Europe soit un créateur de musique et que sa joie à toutes les âmes qui l'écoutent serve de rendez-vous.

"Le Soulier de Satin" (extraits)  
Paul CLAUDEL

Merci à Emmanuelle Mateo qui a organisé le pot de l'amitié qui nous a réunis à la mairie après la cérémonie.





## VANNERIE & ÉCONOMIE SOLIDAIRE

# Osier et Compagnie



Milonaïse et maman de trois enfants, Adama Ndiaye Somlay se lance dans une belle aventure en créant une filière de commerce équitable : la mission de son entreprise est de fournir un soutien financier à des femmes sénégalaises, de valoriser leur talent artisanal et de faire découvrir un produit qui correspond aux tendances actuelles de consommation : acheter un produit authentique dont on connaît l'histoire, la composition et la provenance. De quoi embellir nos intérieurs et faire des cadeaux ensoleillés !

### Notre engagement

L'artisanat reflète les valeurs, les traditions et le patrimoine d'une culture. Le Sénégal est un pays d'artisans, où l'imagination d'innombrables créateurs est sans limites.

À travers Osier et Compagnie, nous souhaitons vous faire voyager et découvrir cet aspect de la culture sénégalaise. Pour notre plus grande fierté, nous vous proposons des produits de vannerie 100% sénégalais.

La vannerie est un savoir faire qui se transmet de génération en

génération. Elle est essentiellement fabriquée par des femmes wolofs originaires de la commune Ngaye Mékhé, située à 100 km de Dakar, la capitale sénégalaise.

Ces femmes artisanes utilisent des fibres de différentes plantes et d'arbres, cousues à la main avec des fils plastiques de récupérations de toutes les couleurs. Ainsi, elles fabriquent une multitude d'objets colorés et pratiques.

Une grande partie de nos articles sont des pièces uniques. C'est une volonté de notre part : nous aimons laisser

nos partenaires libres de suivre leur inspiration et leur imagination.

Chaque famille est spécialisée dans la fabrication d'un type d'objet. Cette activité permet de renforcer le lien social car elle se pratique en groupe, favorisant la transmission de savoir-faire.

Un des objectifs majeurs d'Osier et Compagnie est d'**allier promotion culturelle et développement d'une communauté rurale**. Cet artisanat permet aux familles d'améliorer leur quotidien et ainsi d'éviter l'exode rural vers la capitale Dakar.

Osier et Compagnie a développé une relation durable avec cette communauté rurale en mettant en place un partenariat commercial équitable sur le long terme fondé sur la transparence, l'intérêt commun et le respect.

Nous nous engageons à vous offrir des produits de qualité et reprenons systématiquement tout article qui ne vous donnera pas entière satisfaction.

Adama Ndiaye Somlay

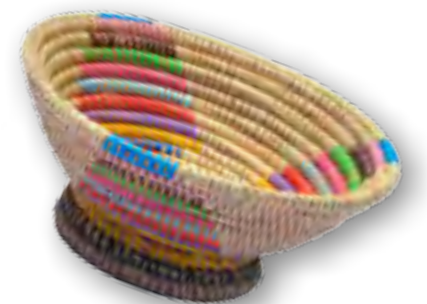


## INITIATIVES



pour vos cadeaux de Noël !

Osez l'osier !



Osier et Compagnie  
01 39 56 24 96  
Boutique en ligne :  
[www.osieretcompagnie.com](http://www.osieretcompagnie.com)





CLARALUCIA  
SARMIENTO  
PARIS

# Claralucia Sarmiento, la lumière est son rayon.



Photophores et bougies en paraffine, personnalisables. Créations originales fabriquées à la main.

*Lumière, transparence, reflets...* sont des thématiques chères à Claralucia Sarmiento. Son prénom signifie d'ailleurs Claire-Lumière.

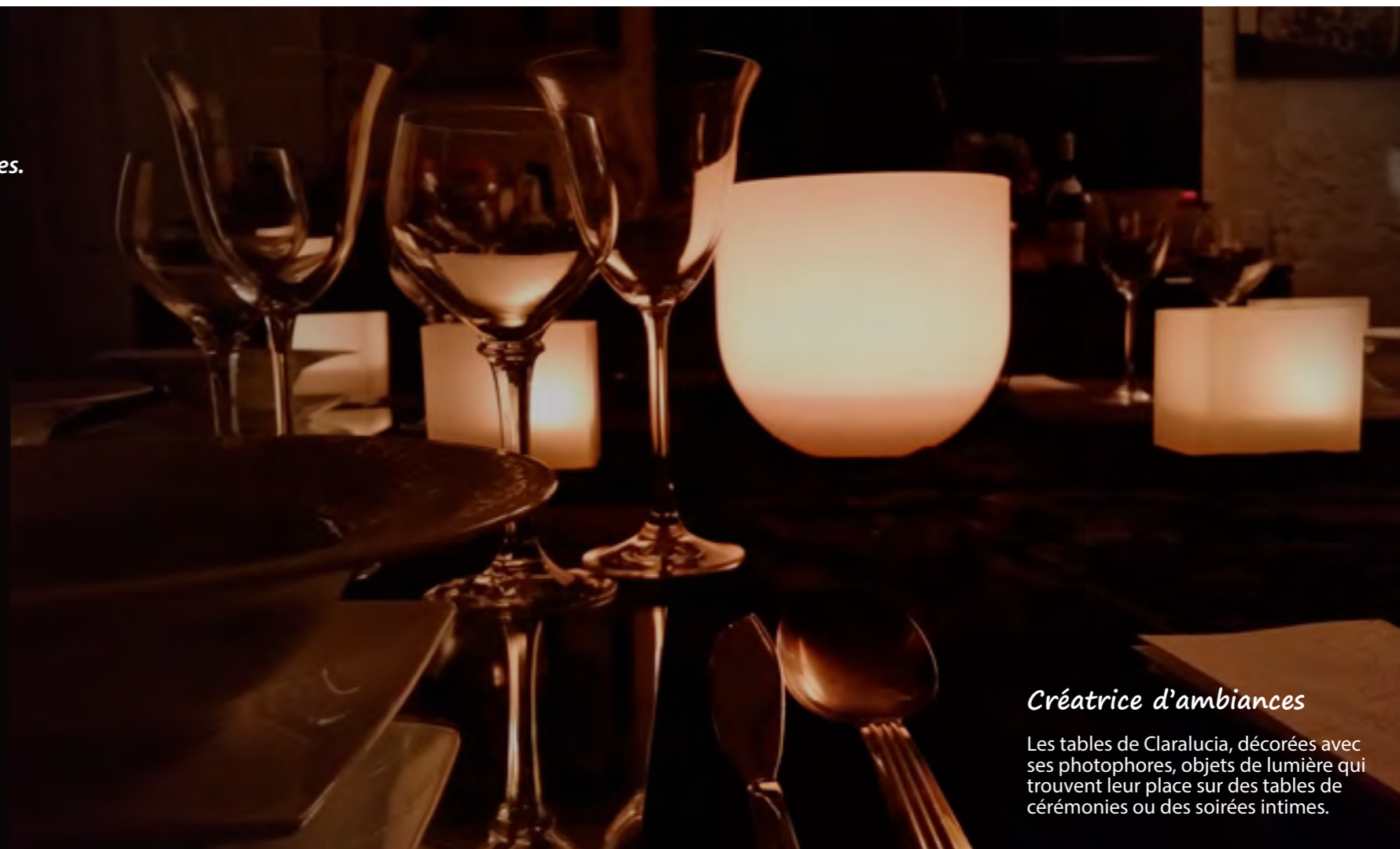
*« J'ai toujours cherché à capter et reproduire la lumière dans mes aventures artistiques. Aujourd'hui je l'ai trouvée. Mon bonheur est de la donner en créant des ambiances lumineuses. »*

Claralucia crée des objets de lumière : des photophores en paraffine, matière qui ouvre le champ des possibles par les formes, les couleurs, les incrustations de matière, les séries, les parfums ...

Les photophores prennent des allures de pâtes de verre. Ils intriguent : comment peut-on allier ainsi matière, transparence et élégance des formes ?

C'est le résultat d'une formule de paraffine 100% végétale et biodégradable, imaginée par Claralucia, qui donne ce rendu étonnant.

Ci-contre : quand le photophore devient sculpture, authentique objet d'art



### Créatrice d'ambiances

Les tables de Claralucia, décorées avec ses photophores, objets de lumière qui trouvent leur place sur des tables de cérémonies ou des soirées intimes.

Les photophores participent à vos événements festifs. Proposés en série et personnalisés avec un texte adapté à l'occasion, ils illuminent réceptions, mariages, cérémonies, événements en entreprises.



... Quand le photophore avec son support (métal ou bois) devient une lampe.

Les photophores peuvent prendre toutes les couleurs souhaitées, ils peuvent également être parfumés. Ici un aspect pâte de verre, rétro et chaleureux.



Incrustations de feuilles



Pour commander : 06 58 90 82 49  
[claraluciasarmiento@hotmail.com](mailto:claraluciasarmiento@hotmail.com)

**Artistes  
milonais  
EXPOSITIONS**

**SylC**

Works of Art

**Le parfum des saisons**  
Exposition personnelle

Où ?

Chapelle des Ursulines  
Place des Patriotes  
Venelle du Fortac'h  
Lannion (22)

Quand ?

**29 janvier > 3 avril 2016**

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h, jeudi et samedi de 10h à 12h30.

Vernissage : vendredi 29 janvier à 18h30.



"L'imperceptible songe", acrylique et pastel à l'huile sur toile, 130x97cm

Contact

Fabrice Lendormy pour SylC  
06 07 73 40 36  
3 route de Saint-Lambert  
78470 Milon la Chapelle

[www.sylc.org](http://www.sylc.org)

30 septembre 2015, forêt de Rambouillet, 10h30

**Ambiance d'automne**



*Ce Milonais talentueux - qui souhaite rester discret - photographie souvent les Milonais lors des manifestations locales, telles la fête de Milon ou la traditionnelle Galette des Rois. Grâce à lui, nos gazettes sont illustrées de belles images, comme celles en couverture et sur les pages 10 et 11.*

*Mais il fait bien plus que celà. Peut-être un jour aurons-nous le plaisir de présenter ses très beaux reportages animaliers qu'il a réalisés dans différents pays d'Afrique.*

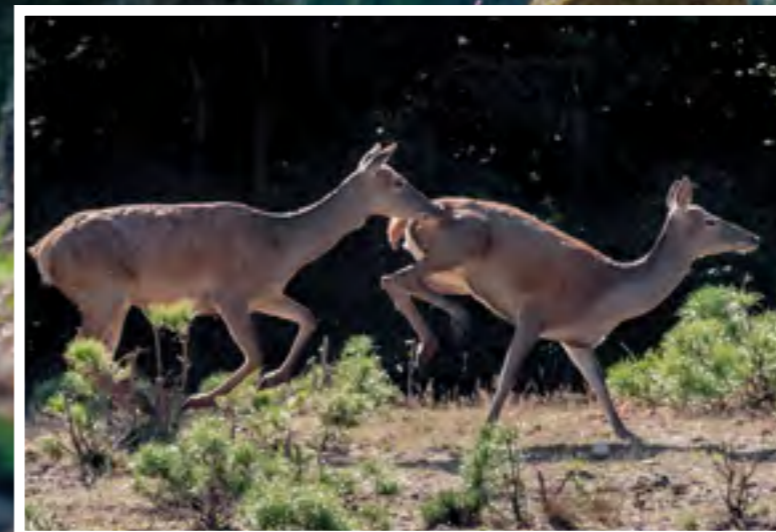
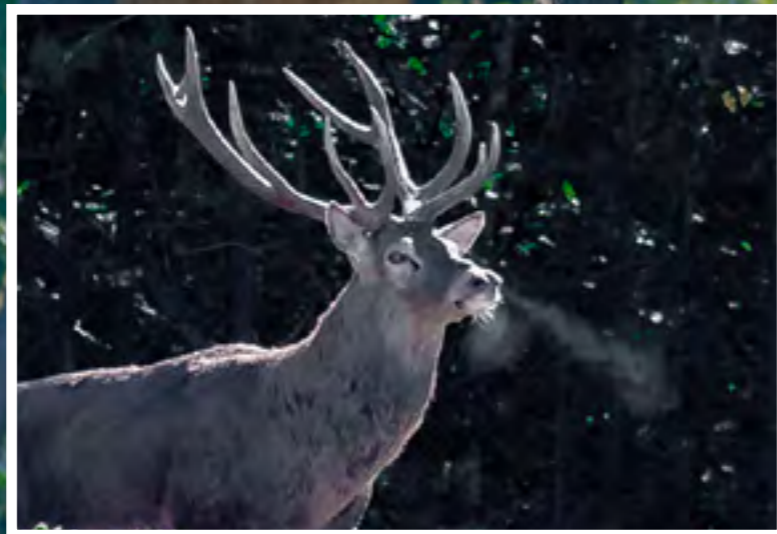
*Pour l'heure, c'est un animal bien local, le cerf, qui s'est laissé capturé ce matin-là par notre photographe et sa fille.*

*La forêt sauvage de Rambouillet est l'un des joyaux naturels des Yvelines. Il donne la possibilité de s'approcher au plus près de la vie sauvage. Dans ses bois profonds vivent en totale liberté chevreuils, daims, sangliers, biches ... L'ONF (Office National des Forêts) y a dénombré pas moins de 450 cerfs.*

*Voici un extrait d'une jolie série de photos, pleine de fraîcheur, de mouvement, ...*

**Écoutez ! On entend le brâme.**

*PS : Photos garanties sans filtre ni retouche !*



# Principales délibérations du Conseil Municipal

## Conseil Municipal du 22 septembre 2015

### ► Vote de Décisions Modificatives

Du fait de l'emploi d'une personne à temps partiel pendant les vacances de la secrétaire de mairie, diminution du poste dépense de fonctionnement de 500 € pour porter cette somme sur le compte Personnel Titulaire.

Suite à des dépenses imprévues liée à la rénovation du mur du cimetière, diminution des crédits à l'opération d'Équipement ÉTUDE URBANISME de 3000 € pour augmenter les crédits à l'opération d'Équipement CIMETIERE.

### ► Adhésion à l'agence IngénierY'

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) doit être adopté par le conseil avant le 27 mars 2017. Pour tenir ce délai, il est indispensable de se faire assister par un prestataire extérieur, donc de monter un appel d'offres pour choisir ce prestataire. Le Conseil donne son accord pour que la commune adhère à l'agence départementale IngénierY'.

Approbation des statuts. Approbation du montant de la contribution annuelle de 1 € par habitant, qui sera versé à IngénierY'.

### ► Groupement de commande pour la réalisation des PLU des communes de Milon la Chapelle, Saint Lambert des Bois et Senlis

Avis favorable du conseil à la constitution d'un Groupement de Commande entre les communes de Milon la Chapelle, St Lambert des Bois et Senlis. Approbation de la Convention de Groupement.

### ► Détermination du taux de la taxe d'aménagement 2016

Taux fixé à 5 %.

### ► Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)

Cette modification permet à la CCHVC d'adhérer à un Syndicat mixte constitué du Département des Yvelines et des communes placées par l'ARCEP en zone non dense, pour le déploiement de la fibre optique.

Il est rappelé que dans ces zones non denses le déploiement de la fibre optique sera financé par de l'argent public et non par les opérateurs privés qui sont dans l'incapacité de rentabiliser cet investissement dans ces zones.

Par la suite, les Intercommunalités délégueront cette compétence à ce

Syndicat mixte pour la réalisation des travaux de déploiement.

### ► Indemnité de conseil de l'exercice 2015 allouée au Comptable du Trésor

Attribution d'une indemnité de 302,90 € à M. DUHAMEL, trésorier de Chevreuse.

### ► Questions diverses

**Éco-mobilité :** La CCHVC a approuvé l'idée de lancer une expérimentation de 2 ans sur la mise en place d'un système d'éco mobilité, constitué par de l'auto partage et une plateforme de co-voiturage à la demande. Une borne de recharge pour véhicules électriques et une voiture de type Zoé seront implantées dans chaque village. Les communes de St-Rémy-lès-Chevreuse et Le Mesnil auront 3 bornes et 3 voitures.

Financement de l'opération : 60 % par la Région Idf et par l'ADEME. La charge d'investissement pour la CCHVC étant de 174 000 €.

**Élagage :** Le sujet reste préoccupant, les camions de livraison ont du mal à circuler sur certaines voies de la commune. Un devis d'élagage sera demandé à SEGEX. ■

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur le site de la commune : [www.milon-la-chapelle.fr](http://www.milon-la-chapelle.fr) ► Vie municipale ► Comptes rendus des Conseils Municipaux

### RDV ÉLECTORAL

Les élections régionales auront lieu les dimanches **6 et 13 décembre 2015**. Rendez-vous dans votre mairie, avec votre carte d'électeur.

### BABYSITTER

Thibault Bouygues : 06.58.38.89.77  
Marie Gerin : 06.75.07.83.22  
Arthur Mizrahi : 06.86.00.80.69

### PROTECTION CIVILE des YVELINES

La Protection Civile des Yvelines mène actuellement une campagne de recrutement de bénévoles pour leurs activités de **secourisme en équipe, formations aux premiers secours et actions solidaires et sociales**.

La Protection Civile est agréée pour assurer des dispositifs prévisionnels de secours à l'occasion de manifestations comme les brocantes, les

événements sportifs ou culturels, les fêtes de village, etc.

Si vous êtes intéressés, contactez le Président, M. Arnaud SEPVAL  
*Protection Civile des Yvelines*  
15, rue des écoles  
78670 Villennes-sur-Seine  
[www.protectioncivile-78.org](http://www.protectioncivile-78.org)  
06 36 80 76 69



## Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Caroline Tchekhoff, conseillère municipale, est à l'initiative de cette nouvelle rubrique dans notre gazette : présenter les nouveaux Milonais. L'objectif est double : mieux se connaître entre Milonais et réserver le meilleur accueil possible aux nouveaux arrivants.

### La famille Corbeau

Gérald Corbeau et Nathalie Rousset, Billy, Ricky, Juliette, Tom et Malo

Je remonte la route du Buisson un dimanche matin récent jusqu'au chemin du Vivier. Tout de suite à gauche mon regard est attiré par une maison aux volets bleus qui semble sortie d'un conte de fées.

Je suis accueillie par Gérald et Nathalie et leurs jumeaux Tom et Malo qui ont 2 ans tout juste. Cette famille nombreuse compte 3 autres enfants : Billy, Ricky et Juliette. Chacun semble dans cette maison aux volets bleus trouver son bonheur.

Gérald est francilien, Nathalie nantaise. Leurs chemins se sont croisés dans les Yvelines. Anciens résidents de Voisins-le-Bretonneux et de la Brosse, ils sont heureux, en 2015, de pouvoir acquérir leur nid d'amour à Milon. Nathalie est gérante et directrice commerciale à Orsay. Elle anime une équipe de 12 personnes. Gérald est technicien dans la

régulation des fluides industriels, rattaché à une entreprise basée à Lyon.

Après 6 mois à Milon, ils ne peuvent plus se passer du réveil au chant des oiseaux, aux mouvements des chevaux dans les prés et du silence qui baigne leur quotidien : « rare et précieux » pour Nathalie. Je découvre en Gérald un Milonais déjà passionné ! Avant même de s'installer dans la commune, il avait rassemblé dans un épais livre vert qu'il me prête avec fierté, des documents historiques, des photos anciennes, des extraits de journaux et une bande dessinée des années 60, « Les mystères de Milon-La-Chapelle ».

Aujourd'hui, Milon continue à écrire son histoire : Gérald et Nathalie souhaitent vivement que cet écrin de verdure où grands et petits peuvent profiter de la nature et du bon air, soit préservé.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



Billy, Tom, Ricky, Juliette et Malo

### La famille Blanchard de la Brosse

Guillaume et Alexandra Blanchard de la Brosse, Morgane, Raphaël et Pénélope

On a l'impression que c'est hier qu'ils se sont installés à Milon !

Cette famille de cinq amoureux de la région s'est installée à Milon en août 2012 dans une maison qui marie famille, chiens et chevaux. Les anciens propriétaires y élevaient des setters anglais et y abritaient un cheval dans une écurie attenante à une carrière.

Cette maison entr'aperçue à travers le portail avait conquis, en un clin d'œil, Alexandra au début 2012. Elle découvre par hasard une annonce de sa mise en vente : elle ne laissera pas passer l'occasion !

Guillaume et Alexandra développent à Paris un concept de restauration

gastronomique rapide. Les allers-retours à Paris n'empêchent pas cette famille de vivre pleinement leur vie dans la vallée.

Pénélope adore les chiens, l'équitation, les langues, la guitare, et la fête de Milon où, dit-elle, elle a rencontré sa meilleure amie ! Morgane et Raphaël, tous deux cavaliers et musiciens, piano et batterie, s'en donnent à cœur joie à leurs activités en pleine nature au cours de leurs week-ends milonais.

Ces nouveaux arrivants sont dans leurs goûts et leurs aspirations une invitation aux édiles à continuer à militer pour la préservation d'un cadre de vie exceptionnel et unique aux portes de Paris. ■



Alexandra, Raphaël, Morgane et Pénélope



## Urgences

- Samu 15
- Pompiers 18
- Centre anti-poison 01 40 05 48 48

## Sécurité

- Gendarmerie de Magny-les-Hameaux 01 30 52 07 94
- Police secours 17

## Santé

- Médecins de garde : appeler au préalable le 15
- SOS Médecins Yvelines 01 39 58 58 58
- Urgences dentaires 01 39 51 21 21
- SOS Psychiatrie 01 40 47 24 24
- SOS Dépression 01 40 47 95 95
- Tabac Info Service 0825 309 310
- SOS Vétérinaires 01 47 46 09 09

## Dépannage Eau - Électricité - Gaz

- Dépannage électricité EDF 0810.333.078
- Dépannage gaz GDF 0810.433.078
- Dépannage eau SAUR 0810.077.078

## Assistance et écoute

- SOS Amitié 01 42 96 26 26
- SOS Suicide 01 45 39 40 00
- SOS Victimes 78 01 39 07 36 97
- Croix-Rouge Ecoute 0800 858 858
- Allo Enfance Maltraitée 119
- Sida Info Service 0800 840 800
- Drogue Info Service 113
- Fil Santé Jeunes 0800 235 236
- Jeunes-Violence-Ecoute 0800 807 700
- Violence conjugale 3919
- Info IVG Ile-de-France 01 47 00 18 66
- Urgence Sans-Abris 115

**Vol/Perte Carte Bleue 0892 705 705**

## Accueil en mairie

du lundi au samedi (sauf mercredi) de 9h à 11h30

Tel : 01 30 52 19 22 - Fax : 01 30 47 05 45

mairie-de-milon@wanadoo.fr

[www.milon-la-chapelle.fr](http://www.milon-la-chapelle.fr)